

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i>	07	03	22
<i>Michel Lb.</i>	07	03	22

No dossier : 39

 Titre d'emploi : Agent services
 Agente services

Groupe : B

NATURE DU TRAVAIL

Réaliser l'évaluation des coûts des travaux, s'assurer de la réalisation des actions requises au traitement des demandes et rendre compte aux clients.

TÂCHES TYPES

- Déterminer, par type de travaux, les coûts et autres conditions techniques inhérentes à la réalisation et renseigner les tiers des modalités particulières applicables.
- Déterminer les solutions pour sécuriser le chantier à la satisfaction du client et au moindre coût.
- Évaluer les coûts de matériel et de main-d'œuvre et préparer les documents nécessaires à la réalisation des travaux.
- Exécuter et faire exécuter, à l'aide d'instruments de mesure appropriés, les relevés techniques, esquisses ou croquis et obtenir les documents administratifs et légaux nécessaires aux travaux.
- Réaliser les études pour fins de raccordements aéro-souterrains et s'assurer d'avoir la disponibilité des conduits.
- Tenir compte, lors de l'élaboration du travail, des contraintes contractuelles, telles que: usage en commun, et obtenir les autorisations et/ou permis et s'assurer de l'obtention des servitudes et droit de passage.
- Réaliser les études en vue de travaux simples de prolongements ou modifications de réseaux à la demande des unités Distribution et Commercial qui proviennent d'un client ou d'un tiers.
- Proposer pour chaque demande la solution justifiée, incluant les coûts et l'échéancier et prendre engagement auprès du client.
- Créer les ententes de contribution et de fourniture, informer le client des coûts et recevoir le paiement.
- S'assurer, auprès des unités concernées, de la réalisation des actions requises au traitement de la demande.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	4	2	2	4	3	4	4a	2	4	2		
POINTAGE	60	36	10	8	56	21	60	24	10	56	12	353	8

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

 Date officielle : 2005 / 12 / 31
 A / M / J

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i>	07	03	22
<i>Michel Lb.</i>	07	03	22

No dossier : 39

Titre d'emploi : Agent services
 Agente services

Groupe : B

TÂCHES TYPES

11. Rendre compte au client de l'avancement des travaux et de la révision du délai de livraison au besoin.
12. Établir et maintenir d'excellentes relations d'affaires avec les clients.
13. Faire déterminer les espacements nécessaires à l'obtention de permis de traverses de chemins de fer, d'oléoduc etc., pour fins d'alimentation du client.
14. Communiquer régulièrement avec les clients, représentants des services publics, entrepreneurs, pour discuter et convenir des techniques d'alimentation ou d'application de contrats non reliés à la fourniture d'énergie.
15. Déterminer les actions à prendre suite à des problèmes de surcharge de transformateurs et à des plaintes de voltage, etc.
16. Exécuter ou faire exécuter l'arpentage relatif aux travaux.
17. Contribuer à la promotion auprès des clients, des services de l'entreprise dans le but d'accroître les revenus, de fidéliser et satisfaire sa clientèle.
18. Recueillir auprès du milieu, l'information sur la concurrence, les opportunités et les menaces; transmettre aux fonctions concernées ce qui peut leur être utile.
19. Traiter et/ou collaborer au traitement des plaintes des clients.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	4	2	2	4	3	4	4a	2	4	2		
POINTAGE	60	36	10	8	56	21	60	24	10	56	12	353	8

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : $\frac{2005}{A}$ $\frac{12}{M}$ $\frac{31}{J}$